

LE PROJET PEDAGOGIQUE des Bivouacs et Echange franco-allemand

Les objectifs pédagogiques des deux bivouacs de l'été 10/14 ans à Etel (12 places), 14/17 ans à Soulac (7 places) et de l'échange ados franco-allemand (14 places) s'inscrivent dans le projet pédagogique de la Maison des jeunes et s'appuie sur le projet éducatif de la commune de Sulniac. Ce projet tente de répondre aux besoins des jeunes sulniacois de 10 ans (11 ans dans l'année en cours) à 17 ans et aux attentes de leurs parents.

Le projet éducatif communal met à la fois l'accent sur le développement harmonieux du jeune sur le plan individuel, son bien être et son implication dans le monde qui l'entoure. L'un n'allant pas sans l'autre, la Maison des Jeunes se fixe les objectifs suivants :

- 1- faciliter l'intégration du jeune dans le groupe.**
- 2- responsabiliser le jeune.**
- 3- favoriser son apprentissage de l'autonomie.**
- 4- valoriser les savoirs/savoirs faire/savoirs être du jeune.**

1- FACILITER L'INTEGRATION DU JEUNE DANS LE GROUPE :

« Que nous ayons à faire à des enfants ou à des adultes, être en contact avec la réalité signifie les accepter tels qu'ils sont et non tels que nous souhaiterions qu'ils fussent. Il faut ensuite les accepter où ils en sont » Gisèle De Failly

La Maison des Jeunes a pour vocation d'accueillir des jeunes issus de milieux sociaux divers. Chaque jeune a une histoire et un développement qui lui est propre. De fait, l'équipe d'animation veillera attentivement aux points suivants :

a) permettre aux jeunes d'organiser, dans la limite du respect de chacun, l'espace de vie du camp :

- Les animateurs seront attentifs aux demandes formulées ou induites par le comportement des jeunes.
- Les animateurs seront vigilants à la mixité des groupes durant les activités (filles/garçons, français/allemands) durant le séjour. Les campements seront délimités en 2 zones, filles et garçons pour les deux tranches d'âges.
- Ils inciteront la prise d'initiative des jeunes quant à l'organisation de la vie quotidienne du campement. (courses, vaisselle, préparation des repas, rangement...).
- Les activités peuvent être proposées par les jeunes ou les animateurs.

b) permettre à chaque jeune de réaliser des activités en fonction de ses goûts, de ses besoins :

- En permettant aux jeunes de proposer et de choisir leurs activités pendant la phase de conception : au cours des vacances de Noël, hiver et printemps...
- Les jeunes participent aux recherches (campings, parcs, plages...) afin de les sensibiliser aux couts engendrés et valoriser leur choix d'activités.

2- RESPONSABILISATION DU JEUNE :

Parce que prendre ses responsabilités, c'est déjà s'assumer en tant que citoyen, l'équipe d'animation veillera à encourager et à accompagner la prise de responsabilité des jeunes à travers :

- Des projets menés avec les jeunes : réunions de préparation/groupes de travail projets 10/14 ans et 14/17 ans avec les jeunes dès les vacances de Noël, recherches sur internet des lieux, types d'activités, coûts/budget, dates possibles... avec le soutien des animateurs jeunesse.
- S'engager dans la vie du territoire : mise en place d'un planning d'actions d'intérêt général (chantiers nature, chantier restauration du patrimoine, ramassage de déchets sur les chemins de randonnée, tenue de stands dans les fêtes locales (Fête de la Pomme, fête du jeu, spectacle de Noël), participation à des collectes alimentaires pour la banque alimentaire, organisation d'une journée intergénération avec les aînés...).
- S'engager à participer à l'activité suite à son inscription, ainsi qu'aux réunions de préparations et d'informations.
- Dans le cadre de l'échange franco-allemand, le jeune s'engage avec sa famille à accueillir un jeune allemand chez lui durant une semaine (+ préparation des pique niques) avant d'être accueilli à son tour l'année suivante.
- Le respect des règles de vie lors du bivouac et lors des activités, participation aux tâches quotidiennes.
- Le respect du règlement du camping et des consignes de sécurité pendant les activités et la vie quotidienne.

3- AUTONOMIE DU JEUNE :

Le jeune a besoin d'espace de liberté, mais il est également à la recherche de ses propres règles. Il ne s'agit pas pour l'équipe de laisser le jeune seul mais bien au contraire de l'accompagner de son apprentissage de l'autonomie :

- Argumentation de ses choix d'activités, d'actions à mener, des causes à défendre.
- Se réunir en groupe de projet pour échanger sur les activités, trouver des compromis.
- Les règles de vie sont présentées dès le départ par les animateurs pour que les jeunes s'en saisissent et discutées avec les parents lors des réunions info parents d'avant départ.
- Organiser lorsque cela est possible des temps « libres » en sécurité dans un périmètre définis préalablement par l'équipe d'animation (rue commerçante, parcs, camping...), cogestion du budget alimentaire pendant le séjour.
- Sur le long terme :
Concernant l'échange franco-allemand : donner envie de s'investir sur l'organisation d'échanges franco-allemands via le partenariat avec le comité de jumelage, découvrir le fonctionnement d'une association, devenir un membre actif du comité.
Concernant les bivouacs : que le jeune devienne autonome dans l'élaboration de ses futurs séjours (gestion de budget, préparation/ réservations, curiosité/envie de découvrir, sécurité, ...) lorsqu'il deviendra un jeune adulte.

4- VALORISATION DU JEUNE :

« Personne ne sait tout mais tout le monde sait quelque chose » Célestin Freinet

Il incombe donc à l'équipe d'animation de mettre en place des stratégies pour valoriser les « compétences » des jeunes :

- En communiquant par voie de presse/blog sur les actions menées lors des projets.
- Se tester en se confrontant à des activités émotionnellement engageantes (sauts, vitesse, parcours en hauteur...) Les jeunes seront amenés à s'encourager, s'entraider pour aller au-delà de leurs limites dans un cadre sécurisé.
- Présentation de leurs activités sur le facebook et le blog de la structure.
- Temps bilans en présence des familles et élus municipaux.

Ces différents champs se superposent très souvent, l'animateur pourra mettre l'accent sur tel ou tel champ en fonction de ses intentions éducatives.

Un temps de présentation de ces objectifs mais également le descriptif de déroulé de chaque séjour et l'annonce des règles de vie collectives (discutées et validées avec les parents) est/a été prévu en amont pour chaque séjour et l'échange.

Mardi 19 avril de 18h à 19h à la MDJ pour l'échange franco-allemand.

Vendredi 1^{er} juillet de 19h à 20h à la MDJ pour le camp 14/17 ans à Soulac.

Vendredi 8 juillet de 19h à 20h à la MDJ pour le camp 10/14 ans à Etel.